



**INGENIERIE FINANCIERE**  
**CASH MANAGEMENT**  
**PREVOYANCE – SANTE**  
**IMMOBILIER**

Siège Social : 1 rue Villaret de Joyeuse -  
75017 Paris  
SIRET N° 432 240 182 R.C.S PARIS  
Capital Social : 10.000 € - Code NAF : 6622Z  
Tél. 01 42 85 80 00 • Fax 01 42 85 80 44  
[www.maubourg-entreprise.fr](http://www.maubourg-entreprise.fr)  
[info@maubourg-entreprise.fr](mailto:info@maubourg-entreprise.fr)

## Pourquoi souscrire une assurance « déplacements professionnels » ?



La pandémie est moins virulente. Les entreprises retrouvent leur liberté.

Vos salariés vont pouvoir réactiver leurs déplacements professionnels. Vous envisagez également d'organiser un séminaire pour souder les équipes avant le rush automnal.

Avez-vous envisagé de souscrire une assurance pour protéger vos salariés et votre entreprise ?

### **SARL SELECT'PLACEMENTS**

MEMBRE D'**ORIAS N°07005216** ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)), MEMBRE DE LA **CNCIF - CIF N° D013212**

INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE CATEGORIE B ET DE COURTIER IOB SP

SOUS LE CONTROLE DE L'**AUTORITE DE CONTROLE PRUDENTIEL ET DE RESOLUTION – ACPR** (61 Rue Taitbout, 75346 PARIS CEDEX 9)  
ACTIVITE DE TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE, **CARTE PROFESSIONNELLE N° T15650** DELIVREE PAR LA PREFECTURE  
DE LA VILLE DE PARIS, **GARANTIE FINANCIERE** DE 110 000 € AUPRES DE **COVEA RISKS** (19-21 Allées de l'Europe 92616 CLICHY CEDEX)

## En quoi consiste l'assurance « mission professionnelle » ?

C'est la garantie d'assistance, de rapatriement, de frais médicaux d'urgence, décès ou invalidité, bagages et effets personnels, incidents de voyage intervenus lors de déplacements professionnels

Le contrat de mission a pour objectif de couvrir les risques propres aux déplacements professionnels des collaborateurs d'entreprise tant au niveau national qu'international.

### Avant le voyage :

Assistance administrative et médicale

Information administrative, médicale et sécurité.

### Pendant et après le voyage :

Organisation et prise en charge des frais de rapatriement et médicaux,

Assistance et prise en charge des coûts liés à une crise sanitaire, crise catastrophe naturelle ou crise sécuritaire,

Capital en cas de décès et invalidité,

Bagages et effets personnels,

Incidents de voyages de type retard, annulation, détournement de moyen de transport,

Responsabilité civile personnelle de vos collaborateurs.

Quelques exemples de situations que vous pouvez rencontrer permettent d'illustrer les avantages de cette assurance.

## Décès

**Accident par piqûre de moustique** : paludisme, chikungunya : l'assuré est envoyé successivement en mission en Angola puis au Rwanda. Quelques jours après son retour d'Afrique, il consulte son médecin en raison d'un malaise. Le jour même, des analyses sanguines révèlent qu'il est porteur du plasmodium falciparum, la forme la plus virulente de paludisme. L'assuré décède d'un arrêt cardio-respiratoire consécutif à une crise de paludisme. Le lien de causalité entre le décès et le paludisme étant établi, l'assureur procède au règlement du capital décès au bénéficiaire de la garantie (l'épouse de l'assuré).

### SARL SELECT'PLACEMENTS

MEMBRE D'ORIAS N°07005216 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)), MEMBRE DE LA CNCIF - CIF N° D013212

INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE CATEGORIE B ET DE COURTIER IOB SP

SOUS LE CONTROLE DE L'AUTORITE DE CONTROLE PRUDENTIEL ET DE RESOLUTION - ACPR (61 Rue Taitbout, 75346 PARIS CEDEX 9)  
ACTIVITE DE TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE, CARTE PROFESSIONNELLE N° T15650 DELIVREE PAR LA PREFECTURE  
DE LA VILLE DE PARIS, GARANTIE FINANCIERE DE 110 000 € AUPRES DE COVEA RISKS (19-21 Allées de l'Europe 92616 CLICHY CEDEX)

Dans la solution proposée via notre assureur, le paludisme tout comme le chikungunya, dont l'origine est une piqûre d'insecte, est considéré comme un fait accidentel au titre des garanties contractuelles.

**Intérimaires victimes d'un accident de la circulation** : deux assurés intérimaires en mission professionnelle en France sont victimes d'un accident de la circulation. Le conducteur, gravement blessé, survit. Malheureusement, le passager décède. L'assureur procède au règlement du capital décès aux bénéficiaires de l'assuré passager.

La police Déplacements Professionnels couvre également les intérimaires en mission professionnelle pour le compte de l'entreprise assurée, à partir du moment où ils ont un ordre de mission de l'entreprise (de même que les alternants et les stagiaires, les consultants, les administrateurs, les dirigeants, les prestataires, ...).

### **Frais médicaux à l'étranger**

**Pendant sa mission aux Etats-Unis**, un commercial est victime d'une crise cardiaque. Il est hospitalisé d'urgence. L'assureur organise l'admission hospitalière et prend en charge les frais médicaux. Il organise le déplacement du conjoint vers les Etats-Unis et prend en charge son billet d'avion et ses frais de séjour. L'assureur prend en charge également la garde des enfants restés au domicile et le retour du couple en France.

**Accident lors d'un voyage professionnel en Chine** : la salariée d'une entreprise est victime d'un accident de la circulation et est gravement blessée au cours d'un déplacement professionnel en Chine. Les secours locaux la transportent dans l'hôpital public le plus proche. L'assureur organise le transfert de la salariée vers l'hôpital d'excellence le plus proche et évacue la patiente vers Hong Kong. Il organise et prend en charge l'ensemble des frais médicaux, le retour en France en avion médicalisé, l'accueil du patient par une ambulance et son transfert vers une structure médicale adaptée.

### **Assistance médicale et invalidité**

**L'accident au cours d'un séminaire à la montagne** : une PME organise un séminaire de formation pour son pôle commercial composé de 5 personnes. Le séjour se passe dans les Alpes dans une station de ski très prisée par les touristes lors des vacances d'hiver. Lors d'une descente très fréquentée, un salarié de l'entreprise est percuté de côté par un skieur et fait une mauvaise chute. Le salarié est victime d'une double fracture circulaire de la jambe droite et d'une rupture des ligaments croisés suite à sa chute. L'entreprise contacte le plateau d'assistance de son assureur Déplacements professionnels pour organiser les secours, donner les premiers soins sur place et gérer le rapatriement en urgence du salarié vers l'hôpital adapté le plus proche. L'assureur et son assistant prennent en charge : les

#### **SARL SELECT'PLACEMENTS**

MEMBRE D'ORIAS N°07005216 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)), MEMBRE DE LA CNCIF - CIF N° D013212

INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE CATEGORIE B ET DE COURTIER IOB SP

SOUS LE CONTROLE DE L'AUTORITE DE CONTROLE PRUDENTIEL ET DE RESOLUTION - ACPR (61 Rue Taitbout, 75346 PARIS CEDEX 9)  
ACTIVITE DE TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE, CARTE PROFESSIONNELLE N° T15650 DELIVREE PAR LA PREFECTURE  
DE LA VILLE DE PARIS, GARANTIE FINANCIERE DE 110 000 € AUPRES DE COVEA RISKS (19-21 Allées de l'Europe 92616 CLICHY CEDEX)

frais de secours sur piste, le rapatriement par hélicoptère médicalisé, le capital Invalidité de 35% (capital 500 000 euros) : 175 000 euros.

### **Préjudice de vie quotidienne :**

Au-delà de 30% d'invalidité suite à un accident corporel grave couvert par le contrat, l'assureur en Déplacements professionnels intervient pour indemniser l'assuré en cas de préjudice de vie quotidienne : aménagement de l'habitation principale ou déménagement, aménagement du véhicule automobile personnel par exemple.

Une mission professionnelle, au sens du contrat d'assurance Déplacements professionnels, ne se limite pas à un déplacement à l'étranger. Elle concerne tout déplacement professionnel effectué par un collaborateur de l'entreprise (dont les stagiaires) pour le compte de l'entreprise qui souscrit et sous son autorité. Cela s'étend donc aux séminaires organisés par l'entreprise et aux congrès auxquels un salarié peut assister, mais aussi les congrès et salons professionnels, les stages, les formations, etc.

### **Rapatriement**

**Rapatriement suite à une maladie :** Le salarié d'une entreprise, en mission professionnelle en Chine, souffre d'une hernie discale. Suite à d'importantes douleurs, une infiltration est pratiquée à l'hôpital de Tianjin. La douleur ne disparaissant pas, l'assistant de l'assureur transfère l'assuré en premier lieu à la clinique internationale de Shanghaï. Le médecin local de l'assistant examine le salarié et décide le rapatriement. L'assistant de la compagnie d'assurance organise le jour même son rapatriement médical de Shanghaï vers la France où il subit une intervention chirurgicale. Tous les frais relatifs à l'assistance médicale et au rapatriement, c'est-à-dire les frais médicaux, d'hospitalisation, le transport de l'assuré en ambulance puis en avion médicalisé sont pris en charge par l'assureur et organisé par son assistant pour un montant global de 54 000 €.

**Nuage de cendres volcaniques :** un employé en déplacement professionnel en Islande n'a pas pu prendre son vol de retour en France à cause de l'éruption du volcan islandais. L'assureur a pris les mesures nécessaires afin de faire rentrer l'employé en France et a pris en charge les demandes d'indemnisation.

**Rapatriement suite à une maladie :** Le salarié d'une entreprise, en mission professionnelle en Chine, souffre d'une hernie discale. Suite à d'importantes douleurs, une infiltration est pratiquée à l'hôpital de Tianjin. La douleur ne disparaissant pas, l'assistant de l'assureur transfère notre assuré en premier lieu à la clinique internationale de Shanghaï. Le médecin local de l'assistant examine le salarié et décide le rapatriement. L'assistant lié au contrat Déplacements professionnels organise le jour même son rapatriement médical de Shanghaï vers la France où il subit une intervention chirurgicale.

#### **SARL SELECT'PLACEMENTS**

MEMBRE D'ORIAS N°07005216 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)), MEMBRE DE LA CNCIF - CIF N° D013212

INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE CATEGORIE B ET DE COURTIER IOB SP

SOUS LE CONTROLE DE L'AUTORITE DE CONTROLEE PRUDENTIEL ET DE RESOLUTION - ACPR (61 Rue Taitbout, 75346 PARIS CEDEX 9)  
ACTIVITE DE TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE, CARTE PROFESSIONNELLE N° T15650 DELIVREE PAR LA PREFECTURE  
DE LA VILLE DE PARIS, GARANTIE FINANCIERE DE 110 000 € AUPRES DE COVEA RISKS (19-21 Allées de l'Europe 92616 CLICHY CEDEX)

Tous les frais relatifs à l'assistance médicale et au rapatriement, c'est-à-dire les frais médicaux, d'hospitalisation, le transport de l'assuré en ambulance puis en avion médicalisé sont pris en charge par l'assureur et organisé par son assisteur.

NB . Beaucoup d'entreprises et de professionnels préfèrent s'appuyer sur l'assurance de leur carte bancaire en cas de déplacement professionnels. Pourtant, la garantie Décès/Invalidité est l'un des principaux points faibles des assurances incluses dans les cartes bancaires : dans le socle commun des cartes bancaires, le capital décès / invalidité est limité à l'accident survenant en transport public seulement (avion, train, autocar, taxi, métro, etc.), ou dans une voiture de location sur le trajet aller/retour entre l'aéroport/gare et l'hôtel. Par ex, cela exclut du champ des garanties une chute de l'assuré à son hôtel.

### **Invalidité suite à un accident**

**ACCIDENT SUR UN CHANTIER** : l'assuré est victime d'un accident sur un chantier en Thaïlande. En marchant sur une plaque de caniveau, celle-ci se dérobe et notre assuré fait une chute de 5 mètres environ. Traumatisme indirect du rachis cervical et dorsolombaire sans lésion. Taux d'I.P.P (Incapacité Permanente Partielle) de 5 %. L'assureur indemnise l'assuré à hauteur de 13,618 €.

**ACCIDENT DE CIRCULATION** : l'assuré en mission professionnelle au Kenya est victime d'un accident de la circulation. De retour d'un déplacement officiel, l'assuré et son chauffeur sont heurtés de plein fouet par un véhicule en dépassement qui arrive en face en doublant un camion alors qu'il n'a pas de visibilité. Fractures costales multiples de la 5ème à la 8ème côte à gauche. Rupture diaphragmatique à gauche avec hernie gastrique et hémopneumothorax droit. Genou gauche : rupture partielle du ligament croisé postérieur. Taux d'I.P.P de 25%. L'assureur indemnise l'assuré à hauteur de 17 500 € dans des délais extrêmement courts.

NB. L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de ses collaborateurs. A ce titre, l'entreprise a une obligation de sécurité de résultat. Le dirigeant est d'ailleurs exposé en tant que personne physique et sa responsabilité personnelle peut être engagée. Le contrat Déplacements professionnels propose aux entreprises des garanties répondant aux obligations légales et sociales, notamment celles relevant des conventions collectives, et à la volonté de l'entreprise de protéger ses salariés.

### **Vol & Retard de bagages**

**Vol** : le salarié d'une entreprise assurée a été victime du vol de son ordinateur portable professionnel dans sa chambre d'hôtel alors qu'il était en mission professionnelle à San Diego aux Etats-Unis. L'assureur a réglé à notre assuré une indemnité de 2 014 € en remboursement de l'ordinateur portable volé.

#### **SARL SELECT'PLACEMENTS**

MEMBRE D'ORIAS N°07005216 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)), MEMBRE DE LA CNCIF - CIF N° D013212

INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE CATEGORIE B ET DE COURTIER IOB SP

SOUS LE CONTROLE DE L'AUTORITE DE CONTROLEE PRUDENTIEL ET DE RESOLUTION - ACPR (61 Rue Taitbout, 75346 PARIS CEDEX 9)  
ACTIVITE DE TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE, CARTE PROFESSIONNELLE N° T15650 DELIVREE PAR LA PREFECTURE  
DE LA VILLE DE PARIS, GARANTIE FINANCIERE DE 110 000 € AUPRES DE COVEA RISKS (19-21 Allées de l'Europe 92616 CLICHY CEDEX)

**Retard de bagage - achat de 1ère nécessité :** le commercial d'une entreprise assurée a été victime d'un retard de bagages, ses bagages ne lui ayant été remis par la compagnie aérienne que 9 jours plus tard, et a donc dû faire des achats de 1ère nécessité lors de son déplacement professionnel au Mexique. L'assureur indemnise le salarié à hauteur de 300 € pour rembourser ses achats de 1ère nécessité sur place.

**Vol de pièces d'identité :** une entreprise de textile commence à investir les marchés de l'Espagne et de l'Italie. Les membres de l'équipe commerciale se rendent sur place afin de commencer à prospector. Lors du dernier voyage, en arrivant sur place, l'un d'entre eux se fait voler son bagage et un autre sa pièce d'identité. L'assureur en Déplacements professionnels prend en charge les frais occasionnés en avançant les fonds nécessaires.

**Préparation et prévention :** avant le voyage, le contrat Déplacements professionnels offre aux salariés de l'entreprise assurée un ensemble de services pour préparer leur départ et anticiper les risques :

- Assistance informations et aide à l'entreprise assurée
- Informations concernant les visas
- Informations concernant les vaccinations
- Informations médicales par téléphone
- Annulation, report de rendez-vous
- Transmission de documents en cas de vol, perte, destruction involontaire ou oubli
- Recherche de prestataires locaux
- Transmission de messages
- Assistance passeport ou pièces d'identité en cas de vol ou de destruction involontaire

**Pour plus d'informations :**



- Courriel : [info@maubourg-entreprise.fr](mailto:info@maubourg-entreprise.fr)
- Téléphone F : 01.42.85.80.00
- Mobile : 07.85.34.13.19

**SARL SELECT'PLACEMENTS**

MEMBRE D'ORIAS N°07005216 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)), MEMBRE DE LA CNCIF - CIF N° D013212  
INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE CATEGORIE B ET DE COURTIER IOB SP

SOUS LE CONTROLE DE L'AUTORITE DE CONTROLEE PRUDENTIEL ET DE RESOLUTION - ACPR (61 Rue Taitbout, 75346 PARIS CEDEX 9)  
ACTIVITE DE TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE COMMERCE, CARTE PROFESSIONNELLE N° T15650 DELIVREE PAR LA PREFECTURE  
DE LA VILLE DE PARIS, GARANTIE FINANCIERE DE 110 000 € AUPRES DE COVEA RISKS (19-21 Allées de l'Europe 92616 CLICHY CEDEX)